

(1)

(N° 29.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1880.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOUTON.

I

Demande du sieur Jean-Hubert LOCHT.

MESSIEURS,

Le sieur Locht, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Eysden (partie cédée du Limbourg), le 28 décembre 1848.

Il habite Liège depuis 1870 et est actuellement au service de M. le gouverneur de la province.

Il a satisfait aux lois sur la milice dans son pays natal.

Sa conduite et sa moralité sont bonnes.

Votre commission est d'avis d'accueillir favorablement sa demande, le pétitionnaire s'engageant à acquitter le droit d'enregistrement.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.

II

Demande du sieur Nicolas HEINSKIL.

MESSIEURS,

Le sieur Heinskil, est né à Deiffelt (grand-duché de Luxembourg), le 2 avril 1846. Il est venu s'établir à Pépinster en 1868 et il n'a cessé d'y résider depuis cette époque.

Il remplit les fonctions de chef-manoœuvre au chemin de fer de l'État.

Il a satisfait à ses obligations de milice et s'engage à acquitter le droit d'enregistrement.

Les renseignements donnés sur sa conduite et sa moralité lui sont favorables.

Votre commission estime qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

E. VANDAM.

